

JUILLET 2026

Bulletin d'information n°2

Le projet éolien à Saint-Gourgon



Edito

L'été 2025 marquait une étape importante dans le développement du projet éolien de Saint-Gourgon avec le lancement des études environnementales et l'installation, en septembre dernier, d'un mât de mesure au nord du bourg. Ces investigations, essentielles pour mieux connaître les caractéristiques du site et son environnement, se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2026.

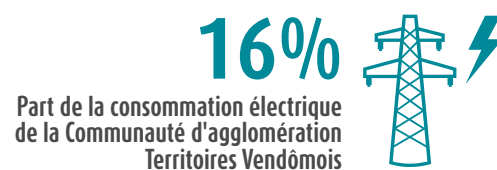
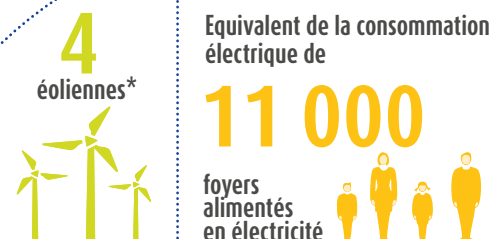
Parce que pour nous un projet éolien passe nécessairement par le dialogue, une nouvelle permanence publique sera organisée d'ici la fin de l'année et un comité de suivi, regroupant habitants, élus et wpd, sera également mis en place afin de créer une instance d'échange régulier.

Ce projet éolien s'inscrit dans une dynamique locale et nationale de transition écologique et énergétique, visant à réduire notre dépendance aux énergies fossiles et ainsi renforcer notre souveraineté énergétique dans un contexte géopolitique malheureusement en crise.

L'équipe projet



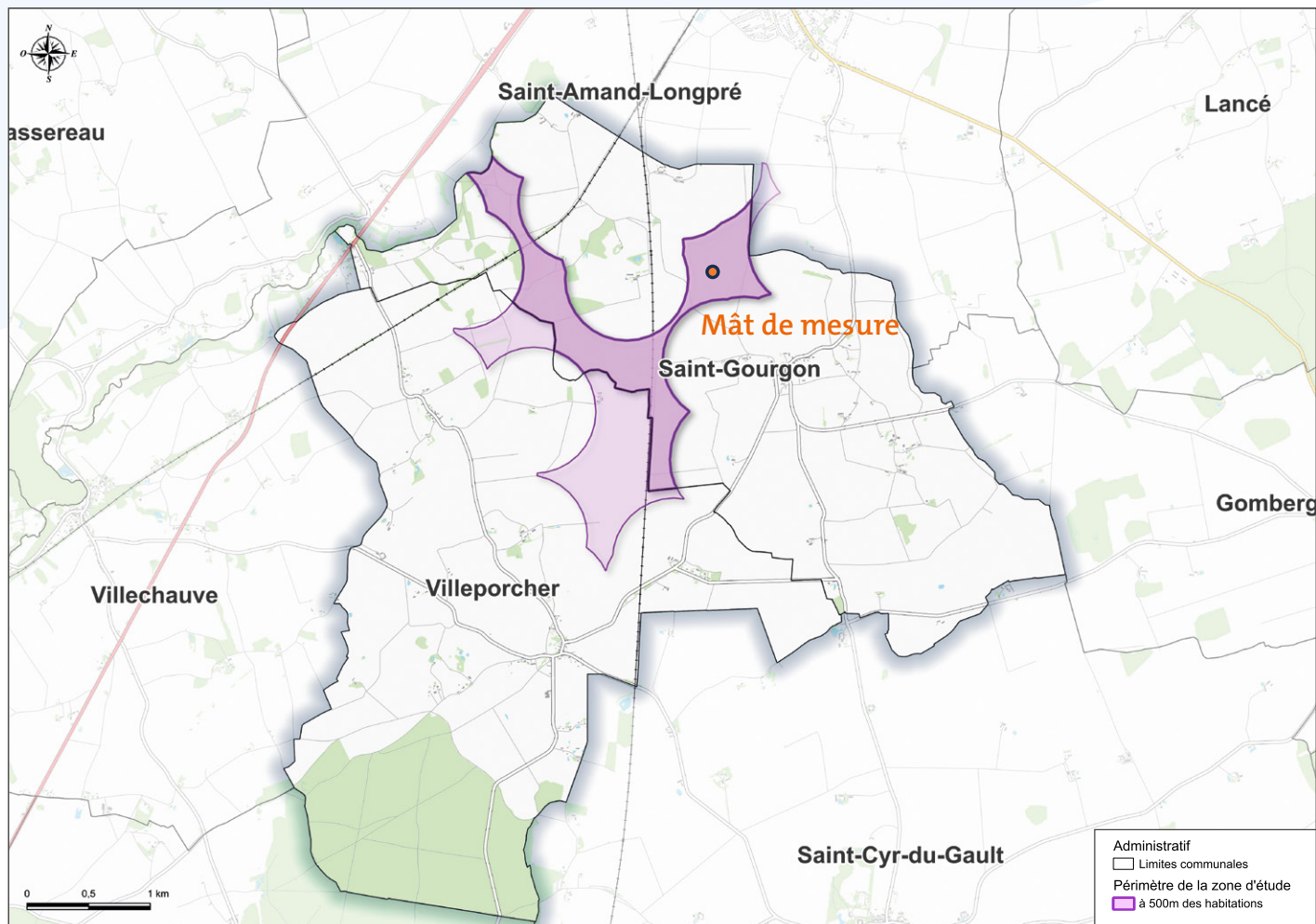
Chiffres clés



* Estimation, le nombre d'éoliennes n'est pas encore fixé à ce stade de projet.

La zone du projet

Cette zone a été déterminée sur la base de critères techniques et réglementaires, comme la localisation des habitations, les éléments paysagers et environnementaux et les infrastructures existantes.



Pourquoi l'éolien ?

Les tensions géopolitiques récurrentes ne cessent de nous rappeler à quel point notre dépendance aux énergies fossiles importées peut fragiliser notre économie et notre quotidien. La question de notre approvisionnement énergétique est devenue plus que jamais un enjeu majeur.

Ainsi, la France a fait le choix de l'électrification progressive de nombreux usages, qu'il s'agisse des transports, du chauffage ou de certains procédés industriels.

Pour répondre à ces nouveaux besoins en électricité, tout en renforçant notre indépendance énergétique, il est nécessaire de continuer de développer des moyens de production décarbonés sur nos territoires.

100% DES BESOINS COUVERTS

*C'est pourquoi la région et la communauté d'agglomération se sont fixés comme objectif de couvrir **100% de la consommation électrique** par la production d'énergies renouvelables d'ici 2050.*

Sources : Schéma Régional, d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)



1

Identification du site et prise de contact avec les élus

Avril 2024



Permanence n°1

2

Permanence d'informations à l'attention des habitants

Été 2024



3

Prise de contact avec les propriétaires et exploitants agricoles

Été 2024



4

Délibération favorable du Conseil Municipal pour la zone d'accélération en faveur de l'éolien

Janvier 2025



5

Délibération favorable du Conseil Municipal pour la poursuite des études de faisabilité

Avril 2025

Une concertation publique pour inclure élus et habitants

Les permanences publiques en 2024 et 2025

Les permanences d'information sont des temps privilégiés de discussion avec les habitants. Elles permettent de présenter l'avancement du projet, de répondre aux interrogations de chacun et d'aborder de nombreux sujets associés.

Dans la continuité des permanences organisées en juin 2024, un second rendez-vous d'information s'est tenu en novembre 2025. A cette occasion, une dizaine d'habitants est venue rencontrer l'équipe projet. Ces échanges, riches et constructifs, ont permis d'aborder des thématiques variées telles que l'environnement, le paysage, la production d'énergie ou encore les retombées locales.

Ces rencontres sont essentielles pour mieux comprendre les attentes, les préoccupations et les perceptions des habitants. Elles contribuent à nourrir la réflexion autour du projet et à maintenir un dialogue transparent tout au long de son élaboration.

Un nouveau temps d'échange sera organisé avant la fin de l'année 2026. Nous vous communiquerons la date ultérieurement.



Le comité de suivi

Le comité de suivi (ou encore comité de pilotage) permet de suivre de façon détaillée l'avancée du projet.

Celui se concrétise principalement via des réunions, et est amené à prendre des décisions sur certains aspects du projet : moyens de communication et concertation à mettre en place auprès des habitants, synergies entre le projet éolien et les projets communaux / locaux, avis sur l'implantation des éoliennes, etc... Il sera constitué de riverains et d'élus de Saint-Gourgon et communes limitrophes. Sa mise en place est prévue pour l'été 2026.



6

Installation du mât de mesure et démarrage des études écologiques

Septembre 2025



7

Permanence d'informations à l'attention des habitants

Novembre 2025



8

Comité de suivi

Été 2026



9

Réception des études et définition de l'implantation

Fin 2026



10

Dépôt de la demande d'autorisation

2027

Les atouts d'un projet éolien sur votre commune

Des aménagements possibles grâce aux mesures environnementales

- Des mesures pour améliorer le cadre de vie
- Des mesures réfléchies avec le comité de suivi

Apports de nouvelles ressources financières aux collectivités

- Pérennité des ressources budgétaires grâce à la fiscalité et à l'utilisation des voiries communales pendant plus de 20 ans
- 1 éolienne = +20 000 €/an pour la commune

Des retombées directes et indirectes pour les citoyens

- Un chèque éolien pour chaque foyer de Saint-Gourgon (250 €/an) pendant toute la durée d'exploitation du parc éolien
- Un projet ouvert au financement participatif

Quelques retours d'expériences de mesures environnementales grâce à un parc éolien :



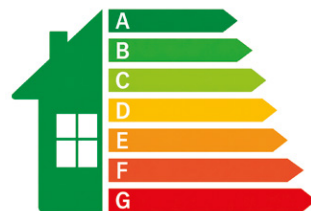
Bornes électriques



Lampadaires solaires



Plantations



Diagnostic énergétique

wpd Qui sommes-nous ?

Producteur indépendant d'électricité 100 % renouvelable, la société wpd est présente en France depuis plus de 20 ans. Elle développe des parcs éoliens et solaires photovoltaïques. wpd France dispose de deux sièges à Boulogne-Billancourt et Paris, onze agences en région : Cholet, Reims, Nantes, Limoges, Bordeaux, Montauban, Lyon, Dijon, Lille, Nancy et Tours pour être toujours au plus près des projets. wpd France emploie actuellement plus de 180 personnes.

Proximité

Interlocuteur unique tout au long du projet, nous intégrons au mieux les enjeux locaux de chacun de nos parcs. Nos agences sur tout le territoire nous permettent d'être au plus proche de nos interlocuteurs.

Fiabilité

Pionnier de l'éolien en France, nous bénéficions d'un solide savoir-faire grâce à nos équipes d'experts dédiés et d'une reconnaissance des services de l'Etat sur l'ensemble de nos projets.

À l'écoute

Nous plaçons la concertation au cœur de notre démarche, avec les élus, les habitants et tous les acteurs du territoire, via la mise en place d'un comité de suivi.

wpd onshore France

www.wpd.fr

Pour plus d'information, contactez-nous !

2 allée de la Bouscarle de Cetti - 44 000 NANTES

02 51 89 79 40

eolien.saint-gourgon@wpd.fr